

**ÉLYSÉE**



**PRÉSIDENTE DE  
LA RÉPUBLIQUE**

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

## **DOSSIER DE PRESSE**

### **CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP**



----

**Jeudi 19 mai 2016**

## SOMMAIRE

Programme .....	3
La Conférence nationale du Handicap .....	4
« Une réponse accompagnée pour tous » .....	6
Les participants aux tables rondes .....	8
L'espace exposition.....	9
La Charte Romain Jacob .....	11
La table ronde finale.....	12

## PROGRAMME

- 09 h 00 Ouverture de la conférence par Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé et Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.
- 09 h 20 Interview de Marie-Sophie DESAULLE, chargée du projet « Une réponse accompagnée pour tous » par Etienne PETITMENGIN, modérateur et secrétaire général du Comité interministériel du handicap.
- 09 h 40 Tables rondes sur les thèmes suivants :
- Le logement accompagné ;
  - L'emploi accompagné ;
  - La scolarisation, l'enseignement supérieur et la formation tout le long de la vie.
- 11 h 05 Visite du Président de la République de l'exposition valorisant les innovations techniques numériques et de services liées au handicap.
- Signature du Président de la République de la « Charte Romain Jacob – Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap ».
- 11 h 25 Table ronde finale en présence du Président de la République.
- 11 h 55 Projection d'une vidéo.
- 12 h 00 Allocution du chef de l'Etat.

## **LA CONFERENCE NATIONALE DU HANDICAP**

Le Président de la République, François HOLLANDE, présidera la Conférence nationale du Handicap, qui se tiendra le jeudi 19 mai 2016 au Palais de l'Élysée, en présence de :

- Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Mme Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé ;
- Mme Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ;
- Mme Emmanuelle COSSE, ministre du Logement et de l'Habitat durable ;
- Mme Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion.

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées a prévu l'organisation d'une Conférence nationale du Handicap tous les trois ans.

Elle a pour objectif de débattre des orientations et des moyens de la politique concernant les personnes handicapées, avec les associations du secteur, les représentants des organismes gestionnaires des établissements ou services sociaux et médico-sociaux, les représentants des départements et de la sécurité sociale ainsi que les partenaires sociaux.

Après les CNH de 2008, 2011 et celle de décembre 2014 présidée par le Président de la République, François HOLLANDE, il s'agit de la quatrième édition de la CNH.

Le rapprochement entre la troisième et la quatrième CNH présidées par le chef de l'État traduit l'engagement du gouvernement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

### **La Conférence Nationale du Handicap de décembre 2014**

La troisième Conférence nationale du Handicap a eu lieu le 11 décembre 2014 à l'Élysée. Elle a permis de faire un bilan d'étape des engagements pris lors du comité interministériel du handicap du 25 septembre 2013 et de tracer des perspectives pour la politique du handicap. La CNH a été suivie d'un rapport déposé par le gouvernement auprès des assemblées parlementaires, après avis du Conseil national consultatif des personnes handicapées.

La conférence de 2014 avait donné principalement la parole aux grandes associations et fédérations et avait été précédée de forums régionaux destinés à organiser les débats localement en présence des ministres concernés, sur les thèmes de l'accessibilité, l'emploi, la jeunesse, l'accompagnement médico-social et la santé.

## **Les enjeux de la quatrième CNH : une société inclusive**

Sur le thème d'une « société inclusive », cette quatrième Conférence nationale du Handicap sera l'occasion de faire un bilan de ces quatre années de politique du handicap, d'éclairer les évolutions engagées et de tracer de nouvelles perspectives.

Cette conférence fera une large place aux innovations sociales concrètes, développées localement par les acteurs publics ou privés et la société civile, pour repenser les modalités d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées, dans les parcours scolaires, sur le marché du travail et dans le logement.

La conférence permettra de faire un bilan d'étape du projet visant à transformer les modalités d'orientation par les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). La démarche intitulée « Zéro sans solution – Une réponse accompagnée pour tous » a pour objectif de promouvoir une orientation mieux suivie, plus cohérente avec les structures disponibles mais qui fasse également évoluer les modalités d'accueil et d'accompagnement.

Trois tables rondes exploreront ces nouvelles formes d'accompagnement du handicap dans trois domaines essentiels de la vie quotidienne : le logement, l'emploi et l'éducation.

Enfin, une table ronde de synthèse, à laquelle participera le Président de la République, sera animée par la sénatrice Dominique GILLOT, nouvelle présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).

## « UNE REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS »

### **La mission « une réponse accompagnée pour tous »**

En novembre 2014, Marisol TOURAINE et Ségolène NEUVILLE ont confié pour mission à Marie-Sophie DESAULLE de préciser les étapes et les modalités permettant la mise en œuvre progressive du rapport Zéro sans solution : la mission « une réponse accompagnée pour tous ».

A travers cette mission, il s'agit d'« engager les travaux et les démarches nécessaires pour que nos concitoyens en situation de handicap et leurs proches puissent, quelle que soit la complexité ou la gravité de leur situation, bénéficier d'une réponse globale, adaptée et accompagnée dans le temps ».

A l'occasion de la Conférence nationale du Handicap de 2014, Marie-Sophie DESAULLE a présenté la feuille de route qui comporte 4 axes de travail :

1. La mise en place d'un dispositif d'orientation permanent ;
2. Le déploiement d'une réponse territorialisée accompagnée pour tous ;
3. Le soutien par les pairs ;
4. L'accompagnement au changement des pratiques.

Marie-Sophie DESAULLE présentera un bilan d'étape du projet.

### **Le rapport « Zéro sans solution »**

« Zéro sans solution » un rapport remis par Denis PIVETEAU, conseiller d'État, le 20 juin 2014 à Marisol TOURAINE et Ségolène NEUVILLE.

Il formule un ensemble de propositions permettant de construire des solutions d'accompagnement ou d'accueil en établissement de toutes personnes en situation de handicap, en particulier de celles qui connaissent des situations complexes (polyhandicap, troubles neuro-développementaux sévères, par exemple). Il confirme le «devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et leurs proches ». Issu d'une large concertation, ce rapport a recueilli une forte adhésion des parties prenantes. Il propose que tous les acteurs (maisons départementales des personnes handicapées, agences régionales de santé, rectorats, conseils départementaux, gestionnaires

d'établissements) s'organisent et se coordonnent pour construire avec les personnes ou leur famille des réponses à leurs besoins.

La loi de modernisation de notre système de santé, du 26 janvier 2016, apporte, en son article 89, une première traduction de ces recommandations : elle fournit la base légale nécessaire à la formalisation, par une équipe pluridisciplinaire, d'un plan d'accompagnement global de la personne handicapée dans les situations le justifiant.

## LES PARTICIPANTS AUX TABLES RONDES

### 1<sup>ère</sup> table ronde : « Logement accompagné »

#### Participants :

- Emmanuelle COSSE, ministre du Logement et de l'Habitat durable ;
- Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion ;
- Fabien NOEL, résident d'une maison partagée de la Fondation Simon de Cyrène ;
- Stéphane LENOIR, Coordonnateur national du Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques ;
- Marie-Anne BERGEON, chef de service du foyer de vie Camille Claudel à Paris, Groupe SOS.

### 2<sup>ème</sup> table ronde « Emploi accompagné »

#### Participants :

- Myriam EL KHOMRI, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ;
- Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion ;
- Sophie de COATPONT, personne en emploi accompagné ;
- Thierry BRUN, Directeur général de Messidor ;
- Isabelle LECERF, Directrice de l'association Emploi et handicap Grand Lille ;
- Jocelyne MARSALLON, Responsable qualité de Vie au travail, entreprise IPSEN.

### 3<sup>ème</sup> table ronde « Scolarisation, enseignement supérieur et formation tout le long de la vie ».

#### Participants :

- Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion ;
- Céline CHICOINEAU, étudiante en langue, 3<sup>ème</sup> année de licence d'anglais à l'université Paris-Diderot ;
- Julie MAIRE, Enseignante à l'UEM de Rouen ;
- José PUIG, Directeur de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche – Handicap et besoins éducatifs particuliers.



## L'ESPACE EXPOSITION

Le Président de la République visitera cinq stands présentant des innovations technologiques françaises qui contribuent à améliorer l'autonomie des personnes handicapées.

### LIGHTVISION - Des lunettes intelligentes pour les maladies de la rétine



La société Lightvision a développé une paire de lunettes destinée aux personnes atteintes d'une maladie rétinienne. Une caméra positionnée sur une paire de lunettes filme l'environnement extérieur puis les images sont traitées numériquement et envoyées sur une des zones de meilleure réception de la rétine.

### I WHEEL SHARE – une application mobile pour l'inclusion



I Wheel Share est une entreprise Sociale et Solidaire qui développe des outils favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société. La société a développé une application mobile collaborative et citoyenne qui donne la possibilité aux personnes en situation de handicap de cartographier l'accessibilité et de partager leurs expériences quotidiennes avec la communauté.

### WHEELIZ – le premier site de location de voitures aménagées entre particuliers



Créé pour faciliter le déplacement en fauteuil roulant, Wheeliz est une plateforme qui permet aux propriétaires de louer leur voiture aménagée, à un particulier en fauteuil pour une journée, un week-end ou plus longtemps. Primé par la Commission Européenne en tant que meilleur projet européen d'innovation sociale 2015, Wheeliz compte aujourd'hui plus de 2 500 inscrits et 250 voitures aux quatre coins de la France.

### GYROLIFT - une nouvelle solution de mobilité inclusive



Le Gyrolift est un fauteuil roulant auto-équilibré et verticalisable. Il permet à son utilisateur une mobilité en position assise ou « verticalisée » afin d'offrir plus de liberté, en intérieur comme en extérieur, avec des capacités de franchissement accrues.

## Robot LEKA



Leka est un petit robot ludo-éducatif pour aider les enfants atteints de handicap (autistes, trisomiques et polyhandicapés) à jouer tout en progressant. Grâce à ses stimulations sensorielles et ses réponses interactives, Leka aide les enfants à interagir socialement avec leur entourage.

Parents et professionnels peuvent ensuite utiliser les applications éducatives de Leka pour faciliter l'apprentissage des capacités motrices, cognitives et sensorielles.

**LA CHARTE ROMAIN JACOB**  
**« UNIS POUR L'ACCES A LA SANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE**  
**HANDICAP »**

Le Président de la République signera la Charte « Romain JACOB » intitulée « Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap ».

Monsieur Pascal JACOB qui en est le promoteur a remis en 2012-2013 deux rapports au gouvernement concernant l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées. C'est à la suite de ces travaux, qu'il a rédigé, avec de nombreuses personnalités et organisations, une Charte relative à l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. Il lui a donné le nom d'un de ses fils, handicapé et décédé, Romain JACOB.

Publiée en décembre 2014, cette charte a été signée par les grandes fédérations d'établissements de santé ou médico-sociaux, les fédérations d'associations du handicap, la Mutualité française, la Haute Autorité de Santé et toutes les ARS, ainsi que de très nombreux acteurs locaux (hôpitaux, maisons de santé, etc) : au total quelque 2600 signatures.

Cette Charte a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs territoriaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap.

Elle est généralement affichée dans sa version originale et dans sa version « facile à lire et à comprendre » (avec un Flash code d'écoute pour les personnes aveugles).

Elle contribue à la prise de conscience collective sur cet enjeu de santé, en énonçant 12 engagements :

- Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même ;
- Valoriser l'accompagnement ;
- Exprimer les besoins ;
- Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap ;
- Construire une culture professionnelle commune ;
- Coordonner ;
- Organiser l'accès aux soins et à la prévention ;
- Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires ;
- Prévenir et adapter l'hospitalisation ;
- Améliorer la réponse aux urgences médicales ;
- Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication ;
- Evaluer la Charte.

## LA TABLE RONDE FINALE

Le Président de la République participera à la dernière table ronde, animée par Dominique GILLOT, Présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) depuis octobre 2015.

Cette table ronde sera l'occasion pour le Président de la République d'échanger avec trois personnes dont les parcours exemplaires illustrent les avancées vers une société plus inclusive.

### **Pascal ODUL**

Agé de 36 ans, il réside en Alsace. Après une période en ESAT, il travaille aujourd'hui en milieu ordinaire. De même, après une période en foyer logement, il vit aujourd'hui dans un logement autonome. Il apportera un témoignage global sur son parcours de vie.

### **Josef SCHOVANEC**

Agé de 35 ans, il réside à Paris. Philosophe et écrivain, engagé dans la défense des droits des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme, il est diplômé de Sciences Po Paris et polyglotte. Atteint du syndrome d'Asperger, il a sillonné l'Asie centrale et une partie de l'Afrique, voyages dont il se sert dans le cadre de sa chronique hebdomadaire sur Europe 1, intitulée « Voyages en Autistan » (Les carnets du monde », le dimanche, 11h - 12h30).

Il est l'auteur de quatre ouvrages consacrés à l'autisme, dont « Je suis à l'Est ! ». Il intervient dans de nombreux congrès scientifiques internationaux et auprès d'instances gouvernementales à l'étranger. Il s'intéresse particulièrement au rapport à la différence et aux phénomènes de discriminations « ordinaires ».

### **Corinne FERY**

Mère d'un enfant atteint de handicap, elle témoignera de la découverte progressive du handicap de son enfant, des appuis qu'elle a reçus, notamment de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aisne, mais aussi des angoisses et des difficultés dans la vie quotidienne.

Le petit garçon bénéficie d'un des tout premiers « Plans d'Accompagnement Global » réalisés dans le cadre de la démarche « Zéro sans solution, une réponse accompagnée pour tous » engagée par la précédente CNH en 2014.

Interviendra également **Frédéric KARINTHY**, administrateur de la FEGAPEI, pionniers de « l'emploi accompagné ».

Service de presse  
secretariat.presse@elysee.fr  
01 42 92 84 12  
elysee.fr